



## Changement de statut étudiant salarié

Par **youcefangel**, le **13/02/2016** à **12:36**

bonjour

Mon fils est étudiant algérien en France. il vient d'obtenir le diplôme de master 2. et il a obtenu une offre d'embauche d'une entreprise en CDI. En attendant les formalités au niveau de la préfecture, l'entreprise l'a embauché en CDD (avec autorisation de la préfecture).

il a fait les démarches nécessaires au niveau de la préfecture pour connaître les documents à fournir et pris un RDV pour le 11 février passé. Muni du dossier complet il se présente à la date indiquée à la préfecture mais celle-ci lui fait savoir que certains formulaires ayant été remplacés par d'autres il y a lieu de refaire les démarches et que le dépôt est décalé pour un mois et demi. A cause de ces contre-temps je risque de perdre mon CDI. que conseillez vous de faire SVP. Salutations